T-shirts ethniques : Plus Belle La Vie épinglée par le CSA pour publicité clandestine

10/01/2011 à 21h27

Les membres du Conseil reprochent à la série de faire de la publicité clandestine. France 3 a reçu une lettre du CSA lui demandant d'être plus vigilante à l'avenir.

On ne plaisante plus au CSA. Les Sages sont bien décidés à se faire entendre en cette année 2011 et ils n'ont pas attendu longtemps pour taper du poing sur la table. Première victime de ce courroux : Plus Belle La Vie. France 3 se fait épingler par le CSA pour publicité clandestine. L'épisode du 15 septembre dernier n'a pas plu aux membres de l'instance de régulation. On y voyait l'un des personnages de la série, Djawad pour ne pas le citer, porter un T-Shirt dont la marque était inscrite en gros sur le torse. Le personnage et donc le T-Shirt en question apparaissaient plusieurs fois au cours du même épisode et se rendaient donc coupable de publicité clandestine. C'est une infraction de l'article 9 du décret n°92-280 du 27 mars 1992, mais France 3 s'en sort avec une mise en garde et une lettre qui lui demande de respecter à l'avenir cet article de loi.

Télé-Loisirs

(merci à Truc)